



Education/pouvoir d'achat: Attal annonce une "prime exceptionnelle" pour 730.000 agents

(AFP) -

Quelque 730.000 agents de l'Education nationale toucheront en même temps que leur salaire d'octobre une "prime exceptionnelle de pouvoir d'achat", de 380 euros pour les enseignants et 500 euros pour d'autres agents, a annoncé jeudi le ministre Gabriel Attal.

"On versera en octobre, sur la paye du mois d'octobre, une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à 730.000 agents du ministère, c'est plus d'un sur deux", a affirmé le ministre sur le plateau du JT de TF1.

Dans le détail, "500.000 enseignants (...) auront en moyenne 380 euros" et "230.000 autres personnels", notamment les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), percevront en moyenne 500 euros, a-t-il précisé.

Interrogé sur un geste pour le pouvoir d'achat des enseignants face à l'inflation, Gabriel Attal a d'abord souligné qu'"en cette rentrée, on traduit un engagement très fort du président de la République, c'est la revalorisation inédite de nos enseignants".

"Chaque enseignant en cette rentrée gagne entre 125 et 250 euros net de plus qu'à la rentrée précédente", a-t-il poursuivi, parlant d'une "mesure de justice".

Dans le contexte général d'inflation, a ajouté le ministre, "c'est dur notamment pour ceux qui ont de faibles salaires dans mon ministère" et "c'est la raison" pour laquelle sera versée cette prime exceptionnelle.

Pour en bénéficier, il faut avoir perçu moins de 39.000 euros brut entre juillet 2022 et juin 2023, soit moins de 2.600 euros net par mois (hors heures supplémentaires), a-t-on précisé au cabinet du ministre.

Interrogée par l'AFP, Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du second degré (collèges et lycées), a souligné qu'"il s'agit d'une prime ponctuelle, alors que nous demandons une revalorisation conséquente pour tout le monde". "Le dossier salaires ne peut pas être clos par une prime", a-t-elle prévenu.

Face à la forte inflation, qui a renoué depuis 2022 avec des niveaux inédits depuis les années 1980, le gouvernement a annoncé avant l'été qu'une prime exceptionnelle de 300 à 800 euros bruts serait versée aux agents publics gagnant moins de 3.250 euros bruts par mois.

En septembre, le ministre de la Fonction publique Stanislas Guerini avait précisé que cette prime, évoquée en juin, serait finalement versée en octobre.

Si les fonctionnaires d'Etat et les fonctionnaires hospitaliers toucheront de droit cette prime dès cet automne, son versement est facultatif dans les collectivités, ce qui a conduit les syndicats représentatifs de la fonction publique territoriale à évoquer un "leurre".

Afp le 28 sept. 23 à 21 54.